DOCUMENTS À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE FORMATION AM

- > 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité, passeport ou titre de séjour (en cours de validité)
- > 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité du représentant légal (en cours de validité)
- > 1 photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom du représentant légal de l'élève (facture EDF, téléphone, eau ou impôts)
- ➤ 1 attestation d'hébergement datant de moins de 3 mois à la même adresse (mot pour mot) que le justificatif de domicile
- > 1 photo d'identité e-photo avec code et signature
- L'attestation de sécurité routière n°2 (ASSR 2)

Pour toute personne née après le 31/12/1987, l'ASSR (niveau 1 ou 2) ou l'ASR (délivrée par un centre de formation) est nécessaire pour l'obtention de la catégorie AM. Une déclaration sur l'honneur n'est PAS recevable.

SI LE CANDIDAT A DÉJÀ 17 ANS

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté, ou un avis de situation (jusqu'à 25 ans)

Dans le cas contraire merci de nous fournir "un avis de situation vis-à-vis du service national" que vous pourrez trouver sur le site

www.presaje.sga.defense.gouv.fr



Attention ! Tous dossiers incomplets ou ne correspondant pas à liste demandée seront rejetés par l'administration ! Nous ne traitons que les dossiers conformes et complets.

PERMIS AM / BSR

<mark>480€</mark>

- > 7 heures de conduite (minimum)*
- Livret numérique (application SAROOL)
- Création du titre définitif

*Les heures de conduite supplémentaires (en plus des 8 heures initiales) seront facturées 50€/heure

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2025

www.cap-conduite.fr contact@cap-conduite.fr 06 24 09 93 01





BASTIA - FANGO

11 Avenue Jean Zuccarelli, 20200 Bastia Lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h

Fermé le mercredi matin

Siret : 834 030 173 00035 Agrément : E19 02B 000 30

CORTE

3 Place St Marcel, 20250 Corte Lundi au vendredi : 10h à 13h00 et 14h30 à 18h30

> Siret : 979 409 679 00011 Agrément : E 23 02B 000 50